

**BIEN ET MAL**  
**DANGER ET SALUT,**

APRÈS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848

PAR

**Le Citoyen CABET,**

Ancien Député de la Côte-d'Or.

---

---

Prix : 15 centimes.

---

---

FONDS DUBOIS : 4414

PARIS,

AU BUREAU DU POPULAIRE, RUE J.-J. ROUSSEAU, 18.

DÉPARTEMENTS,

Chez les Correspondans du *Populaire*.

1848.

CB 208 h26

BIEN ET MAL  
DANGER ET SALUT.

PAR LA REVOLUTION DE L'ANNEE 1793.

PAR

L'EDITEUR D'ARTISTE.

Chaque exemplaire de la Côte d'Or.

=====  
=====  
=====  
=====  
=====

PARIS.

chez le Citoyen POPULAIRE, rue de la Harpe, n. 18.

DEPART. DE LA SEINE.  
Chez les Correspondans du Département.

1793.

# BIEN ET MAL, DANGER ET SALUT.

Ce n'est pas tout de faire une Révolution, il faut la conserver et la consolider.

Les leçons de l'histoire coûtent trop de sang au Peuple pour qu'il soit permis de n'en pas profiter.

Jetons donc un coup d'œil sur l'histoire de 1830, pour nous bien rappeler comment la Révolution fut alors escamotée.

Ce sera l'objet d'une *première partie*.

Dans une *deuxième partie*, nous examinerons ce qu'on devrait faire aujourd'hui.

Dans une *troisième partie*, nous verrons ce qu'on a fait de *bien*.

Dans une *quatrième*, nous constaterons le *mal* et le *danger*.

Et dans une *cinquième* nous indiquerons le *remède* et le moyen de *salut*.

Quant à la liste des armoiries, des législateurs,



## PREMIÈRE PARTIE.

### — ESCAMOTAGE EN 1830.

Nous allons parcourir rapidement l'*Histoire de la Révolution de 1830*, troisième partie, publiée par M. Cabet en août 1832, poursuivie par les ministres *Barthe* et *Merilhou* comme étant l'acte d'accusation de Louis-Philippe, acquittée par le Jury, réimprimée et répandue ensuite à plus de 20,000 exemplaires.

Nous passerons en revue les différens paragraphes, pour en extraire les passages les plus instructifs.

C'est curieux ! vous allez voir.

#### § 1<sup>er</sup>. — QUI A FAIT LA RÉVOLUTION DE 1830 ?

« Après la victoire, chacun voudra se proclamer vainqueur : c'est peut-être le lâche et même l'adversaire qui se vantera le plus de son courage et de ses services, et qui mettra le plus d'ardeur à demander le prix de la victoire. »

Ainsi, en 1830, ce sont les ennemis de la Révolution, ou les intrigans, ou les ambitieux, qui se précipitent sur les emplois pour étouffer et détruire la Révolution. L'expérience pourrait-elle ne pas empêcher qu'il en fût de même en 1848 ?

« Quant à la masse des aristocrates, des légitimistes,

des hommes de salons, si intrépides en paroles, ils n'osent pas combattre l'insurrection qu'ils condamnent ou qu'ils redoutent. »

En sera-t-il de même en 1848 ?

## § 2. — EFFORTS POUR SAUVER LA RESTAURATION.

Ici, M. Cabet citait l'opinion d'*Armand Marrast*, qui, dans son *Histoire des trois journées*, racontait que, dès le 26 juillet 1830, *Dupin aîné*, *C. Périer*, *Sébastieni* et *Charles Dupin* soutenaient que Charles X avait eu le droit de dissoudre la Chambre, qu'il n'y a plus de députés, et qu'ils n'ont aucun droit de rien faire absolument.

Puis M. Cabet ajoutait :

« Quand ils voient la révolution opérée malgré leurs efforts pour l'empêcher, tous se joignent aux Orléanistes pour la faire avorter, ou pour obtenir du duc d'Orléans la protection et les places qu'ils espéraient recevoir de Charles X. »

Ce sont ces hommes là qui aideront ensuite Louis-Philippe à escamoter la Révolution.

## § 3. — COMBAT. — VICTOIRE. — MODÉRATION. — SERVICE RENDU. — RECONNAISSANCE.

Les *Débats*, le *National* (alors rédigé par *Thiers* et *Mignet*), prodiguent les éloges, l'admiration et la reconnaissance au peuple de Paris. — Dans le *National* du 30 juillet, Thiers promettait que ce Peuple ne serait plus exclu des collèges électoraux, plus condamné à l'*ilotisme* politique.

« C'est le Peuple qui a *tout fait* depuis trois jours, disait *Thiers* dans le *National*; il a été puissant et sublime; c'est lui qui a vaincu; *c'est pour lui que doivent être tous les résultats de la lutte.* »

On sait ce qu'ont produit ces belles paroles; ces belles promesses!

Dans une proclamation du 31 juillet, le Gouvernement provisoire disait aux habitans de Paris :

Quel Peuple au monde mérita mieux la liberté! Dans le combat, vous avez été des *héros*; la victoire a fait connaître en vous ces sentimens de *modération* et d'*humanité* qui attestent à un si haut degré les progrès de notre civilisation; vainqueurs et livrés à vous-mêmes, sans police et sans magistrats, vos *vertus* ont tenu lieu de toute organisation judiciaire....

Habitans de Paris, nous sommes fiers d'être vos frères... Nous éprouvons le besoin de vous exprimer l'admiration et la reconnaissance de la Patrie.

Nos sentimens, nos principes sont les vôtres. Au lieu d'un Pouvoir *imposé*, vous aurez un Gouvernement qui vous devra son origine. Les *vertus* sont dans toutes les classes; toutes les classes ont les *mêmes droits*; ces droits sont *assurés*.

Vive la France! Vive le Peuple de Paris! Vive la liberté!

Signé: *Lobeau, Audry de Puyraveau, Mauguin, de Schonen.*

Ces promesses étaient magnifiques! mais Louis-Philippe renverra les hommes; ceux-ci se laisseront renvoyer, et les promesses s'évanouiront.

Le nouveau Préfet, A. de Laborde, le nouveau Préfet de police, Girod de l'Ain, Lafayette, Commandant général de la Garde nationale, font aussi de magnifiques proclamations.

---

Que de belles paroles de Louis-Philippe, qui disait aux jeunes combattans : « *Je suis à vous à la vie, à la mort !* »

---

Comme *Barthe* (dans son discours d'installation au siège de Procureur du Roi) célébrait le *désintéressement*, la *modération*, la *sagesse*, la *haute moralité* du Peuple de Paris !

---

*Charles Dupin* disait à la Chambre :

Lorsqu'il arrive, comme aujourd'hui, qu'une Dynastie est fondée sur l'*héroïsme des Ouvriers*, la Dynastie doit fonder quelque chose pour la postérité de ces Ouvriers héroïques.

---

Voilà les éloges, l'admiration, la reconnaissance, les promesses : On connaît ce qui en est résulté !

## § 7. — GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

De la composition du Gouvernement provisoire peut dépendre tout le sort de la Révolution : par conséquent les insurgés en masse ont intérêt et droit à surveiller cette composition.

Mais le Peuple est si modeste, si désintéressé, si confiant ! Il laisse tout faire aux députés..... parmi lesquels cependant peuvent se trouver des adversaires de la Révolution.

Aussi, voit-on figurer parmi les membres choisis *Casimir Perrier*, qui désapprouve l'insurrection, qui négocie secrètement avec Charles X, et qui s'oppose à sa déchéance. Aussi encore, voit-on les députés s'effrayer du titre de *Gouvernement Provisoire*, et n'oser donner que celui de *Commission municipale* de Paris.

Il est vrai que Lafayette, Gérard, Laffitte, Audry de Puyraveau, Mauguin et de Schonen, sont à l'Hôtel-de-Ville; et le Peuple qui les connaît, qui les adopte pour ses chefs, qui les appuie de son dévouement et de ses armes victorieuses, qui croit qu'eux seuls vont diriger sa victoire, pense et doit penser que tous ses droits sont en sûreté.

Le Gouvernement Provisoire devrait donc gouverner et diriger exclusivement la Révolution.

Il devrait d'abord pourvoir à la sûreté intérieure et extérieure, et par conséquent adopter provisoirement une *Constitution populaire*, celle de 1791 par exemple, suspendre les fonctionnaires ennemis, choisir des ministres et des agens dévoués à la Révolution, réorganiser la Garde nationale et l'Armée, et pourvoir à la défense des frontières.

Voilà ce qu'on aurait dû faire : en nommant seulement une *Commission municipale*, en y appelant Casimir Perrier, etc., en omettant les mesures nécessaires, on a tout perdu dès les premiers jours !

« Après toutes ces mesures de sûreté intérieure et extérieure, son principal soin devait être de *convoquer la Nation*, en choisissant une des lois électorales les plus populaires. Mais il faudrait laisser un délai suffisant et prendre toutes les mesures convenables pour que les Electeurs puissent avoir une opinion bien éclairée sur les qualités qu'il importe de rechercher pour les Députés; car tout congrès choisira la République ou la Monarchie, suivant

que les Electeurs auront choisi des Députés républicains ou monarchistes. »

Voilà ce que devait faire la *Commission municipale* ; et faute de l'avoir fait, la Révolution a été perdue dès le premier pas.

#### §. 10. — QUE FAUT-IL FAIRE POUR L'EXTÉRIEUR ?

« Constitué par un Congrès et accepté par la Nation, s'identifiant avec le pays, montrant une confiance entière au Peuple qui s'en est montré si digne, honorant la Révolution et s'appuyant sur elle, le Gouvernement ne pourra redouter, à l'intérieur, ni émeutes, ni adversaires quelconques.

» Et à l'Extérieur ?...

» L'héroïque courage du Peuple de Paris, sa merveilleuse victoire, sa générosité sublime excite l'enthousiasme de l'Europe et l'admiration du monde...

» L'Ouvrier de Paris est un héros que tous les ouvriers veulent imiter...

» Que la France déploie donc toute sa force et sa puissance, comme si tous les Rois devaient l'attaquer ! Qu'elle se lève tout entière et s'enrégimente ! Qu'elle ne s'occupe qu'à fabriquer des armes, et qu'elle se montre enfin debout et armée sur ses frontières ! Qu'elle ne perde pas un instant ! Qu'elle ne néglige rien ! Plus son élan sera rapide et son armée nombreuse, plus son influence sera irrésistible et le succès certain !

» Point de conquêtes, point d'atteintes à l'indépendance des autres nations !

» Qu'elle ne consulte et n'écoute que la justice, sa dignité, son honneur, son intérêt et l'intérêt des Peuples, sans rien sacrifier à la crainte de la guerre.

» Qu'on ne craigne pas la guerre, et l'on n'aura pas la guerre !

» Mais si les Rois, entraînés par la fatalité, veulent tenter la chance des combats, alors la propagande ! Que la France menacée fasse un appel aux Peuples ! qu'elle élève le drapeau de l'affranchissement ! qu'elle aide partout les amis de la Liberté, et les amis de la Liberté, délivrés par son secours, viendront à sa défense !... Et la victoire ne saurait être douteuse !...

• Encore une fois, on n'aurait pas la guerre... La paix serait certaine ; l'industrie ne languirait point ; l'enthousiasme ne s'éteindrait pas ; les citoyens ne seraient point divisés ; la Liberté régnerait sur tous les Peuples ; et la France, libre, tranquille, heureuse, serait la bienfaitrice des nations.

» Oui, qu'on y réfléchisse ! La Révolution de juillet est peut-être, de tous les événemens qu'enregistre l'histoire, celui qui pouvait avoir le plus d'influence sur le bonheur de l'Humanité.

» Qu'il était facile d'en tirer les heureuses conséquences ! Qu'il a fallu d'inferral génie pour tarir la source de tant de biens ! Que de douleurs, que de regrets n'éprouve-t-on pas, quand on pense au bonheur et à la gloire que des misérables ont ravis à leur Patrie ! Qu'ils sont coupables envers la France et tous les Peuples ! Et que d'exécration la Postérité leur réserve, si la Liberté succombe dans la lutte que lui prépare le despotisme ! »

Voilà ce que disait M. Cabet en 1832 : était-ce vrai ?

#### § 11. — CONSPIRATION ORLÉANISTE POUR S'EMPARER DE LA RÉVOLUTION.

Dès 1829 s'est formé un Parti Orléaniste. C'est Talley-

rand qui en est l'âme et le chef. Autour de lui se groupent l'abbé Louis, Decases, de Broglie, Pasquier, etc.

Guizot, Sébastiani, Dupin, Bertin-de-Vaux, n'ont qu'un pied dans cette coterie.

Laffite, bien que partisan du duc qu'il croit honnête homme, sincère et patriote, reste en dehors ; mais quand il en sera temps, on obtiendra sa coopération par *Thiers* et *Mignet* qui mangent aussi souvent à sa table qu'à celle de *Talleyrand*. Ces deux écrivains sont les principaux agens de ce dernier, qui, pour avoir un organe qui puisse adroitement préparer les voies, fonde le *National* avec l'abbé Louis et leur en confie la rédaction. Quand ils apercevront l'insurrection populaire, ils s'effraieront, parleront d'*imprudence*, d'*illégalité*, et même prendront la *fuite* ; mais reviendront bientôt après la victoire du peuple, et ce sont eux qui, les premiers, proposeront dans leur journal, DE CHOISIR LE DUC D'ORLÉANS ET DE CONSERVER LA CHARTE.

Ainsi, *Thiers* était, dès 1829, un des principaux agens de *Talleyrand* et de son espèce de conspiration pour le duc d'Orléans. Nous allons voir les conspirateurs manœuvrer !

## § 12. — RÉVOLUTION ESCAMOTÉE.

Malheureuses nations, comme vous êtes le jouet des intrigans, des hypocrites, des ambitieux et des traîtres ! Malheureux peuples, comme vous êtes victimes de votre confiance, de votre désintéressement et de votre générosité !...

Dès le 29 juillet, dans la matinée, des placards affichés par les insurgés annoncent que *Lafayette*, *Gérard* et le duc Choiseul sont investis du gouvernement provisoire ; mais ce n'est qu'une *ruse de guerre*.....

Dès le 30, à quatre heures du matin, *Thiers*, *Mignet* et

Lareygnie sont chez Laffitte : c'est comme si Talleyrand s'y trouvait.

« *Ils veulent conserver Charles X, s'écrie-t-il, hâtons-nous de proclamer le duc d'Orléans.* »

Ainsi, ce sont Thiers, etc., agens de Talleyrand, qui ont entraîné Laffitte à proclamer le duc d'Orléans.

A l'instant même, Thiers rédige la *proclamation* suivante :

« *Charles X ne peut plus rentrer à Paris ; il a fait couler le sang du Peuple. (C'est aujourd'hui la même chose pour Louis-Philippe !)* La république exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe.

Le duc d'Orléans est un prince *dévoué* à la cause de la Révolution. (Mensonge !) — Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. (Mensonge !) — Le duc d'Orléans était à Jemmapes. (Gasconnade !) — Le duc d'Orléans est un roi citoyen. (Oui, c'est bien prouvé aujourd'hui !) — Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores (et le bonnet rouge !) — Le duc d'Orléans *peut seul* les porter encore. — Nous n'en voulons pas d'autres.... »

Cette proclamation est imprimée, affichée, distribuée, le 30, avec ces mots : *De l'Imprimerie du Gouvernement*, pour faire croire que le Gouvernement est définitivement constitué.

Il faut la faire insérer dans les journaux du 31 : c'est facile ; car Thiers a le *National* et se charge du *Courrier français* ; Lareygnie rédige le *Commerce*, et Mignet le *Constitutionnel*.

Voilà comme Thiers, etc., avec Talleyrand, etc., trompe le Peuple et va escamoter la Révolution !

Cependant les Députés se réunissent chez Laffitte sur les dix heures. — Le Peuple veut proclamer *la République ou Napoléon II*, s'écrie-t-on avec effroi. — Le seul moyen de l'empêcher est de proclamer le Duc d'Orléans. — Le Duc d'Orléans ! s'écrie X., y pensez-vous ? En placardant son nom sur tous les murs et sur tous les arbres du boulevard, vous n'obtiendriez pas 50 voix pour lui ! Dupin, au contraire, retrouve toute sa chaleur, toute son éloquence pour faire adopter la proposition. — Laffitte, puisqu'il s'agit de constituer un gouvernement, s'écrie celui-ci, allons à la Chambre ; partons, partons ! — Tout à l'heure beaucoup d'entre eux (Sébastiani, Dupin, Casimir Périer, etc.) prétendaient n'avoir plus aucun mandat ni aucune qualité, et cependant les voilà sur leurs sièges de Députés le 30 juillet ! Que vont-ils faire ?

### § 13. — PROCLAMATION D'UN LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME.

M. Laffitte présidera, car il est le génie du jour.

On arrête d'abord que *la commission municipale* est conservée avec l'autorisation d'exercer les fonctions de gouvernement provisoire et de s'adjoindre qui elle voudra.

On nomme cinq commissaires pour aller se concerter avec la Chambre des Pairs : ces commissaires sont Auguste Périer, Sébastiani, Guizot, B. Delessert, Hyde de Neuville.

Avec de pareils Députés et de pareils Commissaires chargés d'agir avec les Pairs, on pouvait deviner que la Révolution était perdue.

Lafayette annonce par une lettre que le Peuple *s'attend à voir la Chambre des députés s'occuper, dès le 3 août, des grands intérêts de l'Etat.*

Ainsi, Lafayette reconnaît la Chambre des députés ! Par conséquent, tout est perdu !

Lafayette annonce aussi que le Duc de Chartres a été arrêté à Montrouge ; mais qu'il a donné l'ordre de le relâcher, attendu qu'on n'avait le droit d'arrêter personne.

C'est ainsi qu'on perd tout. La Révolution avait le droit de détrôner Charles X, et Lafayette déniait à cette Révolution le droit d'arrêter le Duc de Chartres !

C'est ainsi qu'on perd les révolutions. Mais on ignorait alors que Lafayette venait de se laisser gagner au Duc d'Orléans ; et c'est ainsi que le Peuple est trompé.

Dupin aîné presse pour qu'on choisisse vite le Duc d'Orléans.

Sébastieni, revenant de négocier avec vingt-cinq pairs, propose d'*inviter* le Duc d'Orléans à exercer les fonctions de lieutenant général.

Laffitte met aux voix la proposition qui est adoptée.

Le Duc est donc reconnu **LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME.**

Cette reconnaissance est la Révolution elle-même, ou plutôt l'anéantissement de la Révolution. Car Lafayette et la Commission municipale se trouvent annulés ; le Duc est fait Dictateur et Maître. On lui confie aveuglement les destinées du pays. On lui abandonne tout le gouvernement et toute la puissance. C'est lui qui va disposer du trésor, de l'armée, des ministères et des fonctions publiques ; c'est à lui que vont accourir tous les intrigans, tous les sollicitateurs, tous les valets et tous les séides de l'aristocratie. C'est lui qui va diriger l'opinion dans son intérêt et dans l'intérêt de son parti. C'est lui et les meneurs de ce parti

qui vont constituer le gouvernement définitif, et rédiger la Charte ou la Constitution qui leur conviendra.

Dès ce moment, la Révolution est détournée, dénaturée, étouffée, perdue. Car pourquoi pas un Gouvernement provisoire, comme à la fin des Cent Jours, et pourquoi un *lieutenant général du Royaume*, comme sous l'ancien régime, et comme avec le comte d'Artois, après le 12 avril 1814 ? N'est-ce pas tout de suite la légitimité et la Restauration conservée ?

Voici les termes de la résolution qui investissent le duc d'Orléans de la lieutenance générale :

« La réunion des Députés actuellement présents à Paris, » a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Monseigneur » le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale *pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume*, et » de lui exprimer le vœu de *conserver les couleurs nationales*. Elle a de plus senti la nécessité d'assurer à la France, » dans la prochaine session des chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution » de la Charte. »

Cette rédaction de Sébastiani est adoptée.

N'est-ce pas nécessairement l'œuvre de l'aristocrate et du diplomate Sébastiani ? N'est-ce pas l'inspiration du Luxembourg d'où il arrive ? N'est-ce pas le langage de Talleyrand, des de Broglie, des Pasquier, des Sémonville, des d'Argout, des Mortemart chargé du *blanc-seing de Charles X*.

Quoi ! une poignée de Députés, d'accord avec une poignée de Pairs, parlant au nom d'une grande Nation, prie de venir occuper le plus beau trône du monde ! Elle ne le nomme pas lieutenant général du Royaume ; elle prie d'en venir exercer les fonctions, comme s'il en avait déjà le ti-

*tre* et les *droits*, soit en vertu du consentement de Charles X, soit en vertu de sa naissance et des antiques usages de la monarchie ! Elle lui exprime timidement et respectueusement le *vœu* qu'il *conserve* les couleurs nationales, comme elle pourrait faire auprès de Charles X et de son lieutenant général nommé par lui ! Elle parle de la conservation *des chambres*, des Pairs et des Députés actuels, et de la *Charte*, comme s'il n'y avait aucune révolution, et comme si la restauration et la légitimité continuait.

Si cet acte s'exécute, si Lafayette, ou la commission municipale n'en empêche pas l'exécution, la révolution est escamotée, le Peuple est trahi, la France est trompée.

Que les Orléanistes, qui espère que le Duc sera Roi, et que les légitimistes, qui espère qu'il ne remplacera que momentanément Charles X, adoptent avec empressement cet acte, c'est naturel, c'est leur triomphe ; mais que des patriotes ne protestent pas aux yeux du Peuple, c'est ce qu'on ne peut concevoir aujourd'hui.

Quelques Députés refusent de signer ; mais une quarantaine y mettent leurs signatures.

C'est à coup sûr l'acte le plus important depuis l'insurrection ; c'est l'origine de tous les autres ; c'est le premier article du contrat avec le Duc d'Orléans ; et cependant, ni les Députés, ni les Pairs, ni le Duc d'Orléans ne l'ont jamais fait connaître au *pays*...

Mais tandis qu'on a consulté les Pairs, Talleyrand et d'autres (car, que de conciliabules et de négociations sont encore inconnues !) on ne prévient pas même ni Lafayette et la Commission municipale, ni le peuple vainqueur.

La séance n'est pas même publique, sous l'absurde prétexte que ce n'est pas la *Chambre*, mais une simple *réu-*

nion de Députés ; les journalistes n'y sont pas admis, tout se décide dans les ténèbres du secret !

Et tout est fait par une cinquantaine d'individus se disant Députés, mais dont l'élection n'a pas même été *vérifiée* !

Et cette monstrueuse illégalité est commise par les mêmes hommes qui tout à l'heure invoquaient la *légalité* !

De ce moment, les Orléanistes et les Légitimistes vont faire cause commune contre les patriotes, contre la Révolution et le Peuple.

---

Une députation est nommée pour porter *la prière* des Députés au Duc d'Orléans. Sébastiani en fait partie et s'empare des fonctions de président.

Le Duc n'accepte qu'après avoir envoyé Sébastiani à Talleyrand et obtenu son avis.

Voilà comment Sébastiani commence avec le Prince et avec les Députés ! et voilà de quelle manière commence le règne du Duc d'Orléans lui-même ! C'est Talleyrand qui est son conseil, son guide, sa boussole et son génie !

---

La proclamation du Duc est aussitôt affichée partout. La voici :

« Habitans de Paris, les Députés de la France (c'est inexact) en ce moment réunis à Paris, m'ont exprimé le *désir* (il a la pudeur de ne pas dire, comme eux, m'ont *prié*) que je me rendisse dans cette capitale pour y *exercer les fonctions de lieutenant général du Royaume*.

Je n'ai pas balancé à *venir partager vos dangers*, à me placer au milieu de votre *héroïque population*, et à faire tous mes efforts pour vous *préserv*er des calamités de la guerre civile et de l'anarchie (comme s'il y en avait le

moindre symptôme, et comme si le gouvernement de la Révolution n'avait rien autre chose à faire!...

» *Les chambres* (comme si un congrès national n'était pas nécessaire) vont se réunir, et aviseront au moyen d'*assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation*, (comme s'il n'y avait qu'à *maintenir* et rien à créer!)

» Une (la proclamation affichée et imprimée dans le *Moniteur* dit *une*, demain on dira *la*) *Charte* sera désormais une VÉRITÉ.

» LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.»

Qu'on pèse bien tous les termes de cette proclamation, et qu'on le dise : Si le Duc d'Orléans se regardait comme étant de droit lieutenant général du Royaume dans les cas d'absence ou d'empêchement du roi ; s'il venait *exercer ces fonctions* pour Charles X ; cette proclamation ne pourrait-elle pas lui convenir ?

Et cependant le Peuple se laisse tromper, escroquer ! Tant il y a de différence entre savoir combattre et vaincre et savoir consolider la victoire !

#### §. 14. — ADRESSE DES DÉPUTÉS.

Sébastieni ayant rapporté l'acceptation du Duc, les Députés décident une adresse à la nation. C'est Guizot qui la rédige. En voici quelques passages :

« Un pouvoir *usurpateur* de nos droits, *perturbateur* de notre repos, menaçait à la fois la *liberté* et l'*ordre* : nous rentrons en possession de l'ordre et de la liberté. Plus de crainte pour les *droits acquis* ; plus de barrière entre nous et les *droits qui nous manquent encore*.

» Le Duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle; il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes; il respectera nos droits, car il *tiendra de nous les siens*.

» Nous (et la Nation!) nous assurerons par des lois toutes les *garanties* nécessaires pour rendre la Liberté forte et durable.

» Le rétablissement de la Garde nationale, avec l'intervention des Gardes nationaux dans le choix des officiers; l'intervention des citoyens dans la formation des administrations départementales et municipales; le Jury pour les délits de la presse; la responsabilité légalement organisée des ministres et des agens secondaires de l'administration; l'état des militaires légalement assuré; la réélection des députés promus à des fonctions publiques.

Voilà encore de belles paroles, des promesses; mais que sont-elles devenues?

D'ailleurs, l'Adresse ne suppose même pas une Révolution, et l'on s'en contente! Tant le Peuple est confiant et facile à tromper!

Les Députés portent l'Adresse au Duc d'Orléans, et Bérard les précède:

« Ah! mon cher Bérard, que je *souffre là*, dit le Duc en portant la main sur son cœur; c'est moi qui vais tuer la République, moi qui suis *Républicain!* »

Avant de recevoir les députés, le Duc a reçu Cavaignac, Guinard et quatre autres des principaux Carbonari, que Thiers a pressés de venir dans l'espoir de les séduire, mais qui restent inébranlables.

Ce Thiers, qui a couru à Neuilly pour chercher le Duc, est à la fois son *courrier* et son *courtier*.

Dans une proclamation du 30, Lafayette dit :

« La Liberté triomphera, ou nous périrons ensemble. »

---

Thiers fait réimprimer un article de Paul-Louis Courier, qui vante l'économie et l'honnêteté du Duc d'Orléans.

---

Le Duc se rend à l'Hôtel-de-Ville avec les Députés.

Là, il dit qu'il n'y aura plus de procès de presse.

#### § 15. — PROGRAMME DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Les combattans réunis autour de Lafayette rédigent un programme que Lafayette se charge d'aller faire accepter au Duc.

Deux heures après, il revient de chez le Duc, et déclare qu'il accepte un trône populaire entouré d'institutions républicaines.

C'est ce qu'on appelle le programme de l'Hôtel-de-Ville.

Lafayette le publie partout; le Duc le lui laisse publier comme s'il existait; mais en juin 1832, après l'émeute, vaincue, il soutient qu'il n'y a jamais eu de programme.

#### § 16. — NOUVEAU MINISTÈRE.

La Commission municipale choisit des ministres et choisit Guizot, de Broglie, Louis, Dupin, Sébastiani.

C'est tout simple, une mauvaise Commission municipale choisit de mauvais ministres!

---

Le Duc demande sa démission à la Commission municipale. Odilon-Barrot, son secrétaire, promet aux combattans, en son nom, qu'elle refusera; mais quelques-uns de ses membres donnent leur démission à l'insu des autres, et la Commission municipale se trouve pour ainsi dire destituée.

---

C'est ainsi que cette commission municipale, que le Peuple considérait comme étant, avec Lafayette, la seule autorité populaire, se laisse jouer et désarmer, ou plutôt abandonne son poste sans rien dire, et livre le pouvoir sans rien stipuler pour la Révolution.

---

Cette commission municipale avait décrété l'organisation de 26 bataillons de Garde nationale mobile, soldée, qu'on représentait comme la meilleure garantie pour le Peuple; mais le lieutenant-général empêche cette organisation; le Peuple se trouve désarmé; la Bourgeoisie seule est organisée et armée; et la Révolution est perdue.

---

Cependant *Lafayette* est conservé dans son commandement de la Garde nationale et reste à l'Hôtel-de-Ville; c'est lui surtout que le Peuple regarde comme son défenseur.

Il fait un ordre du jour pour annoncer qu'il défendra la liberté et l'Ordre public.

---

Il voudrait une nouvelle Assemblée nationale; mais il accepte la conservation de la chambre actuelle, et livre ainsi la Révolution.

---

Dans sa proclamation du 31, il dit que le Peuple français est *rentré* dans la *plénitude de ses imprescriptibles droits*, et qu'il faut d'abord assurer à la Patrie toutes les garanties de *Liberté* et d'*Egalité* que réclame la souveraineté du Peuple. Il affirme qu'il sera toujours fidèle à sa devise, *Liberté, Egalité, Ordre public*, qu'il fait inscrire sur les drapeaux.

Belles paroles, belles promesses ! Mais le lieutenant-général lui demande d'effacer *Egalité*, sous prétexte que ce mot lui rappelle la mort de son père *Philippe-Egalité* ; et il supprime ce mot, qui seul représente la Révolution populaire pour y laisser *Ordre public*, qui représentera le despotisme et la bourgeoisie.

---

Du moins l'aigle de l'indépendance déploiera-t-il ses ailes sur le drapeau de la Garde nationale ? Non, c'est le *coq gaulois* qu'on y place ; et même, par erreur, on n'y met qu'un *chapon* !

---

Enfin l'on adopte, pour la Garde nationale, un uniforme tellement brillant et dispendieux qu'on lui donne à l'instant un esprit de futile vanité et qu'on en fait un corps presque aristocratique, dont le Peuple est exclu par sa misère.

---

Le Duc d'Orléans fait déposer aux Archives de la Pairie l'abdication de Charles X en faveur d'Henri V, et sa nomination par le vieux Roi aux fonctions de lieutenant général du Royaume.

C'est une ruse pour tromper à la fois Charles X et le Peuple !

---

Le lieutenant général ne parle jamais ni de *Révolution*, ni de *Constitution*, ni d'*Assemblée nationale*, mais de *défense pour la loi*, de *Charte* et de *Chambres*.

C'était supprimer la Révolution!

---

Dans un discours du 3 août, à l'ouverture des Chambres, il dit :

« Attaché de cœur et de conviction aux principes d'un *Gouvernement libre*, j'en accepte d'avance *toutes les conséquences*.

▪ La *bonne foi* dans le *Gouvernement* est le meilleur moyen de désarmer les partis et de ramener la *confiance* dans les esprits... »

Belle promesse ! Mais on verra les *conséquences* et sa *bonne foi* !

### § 17. — RÉVISION DE LA CHARTE. — ÉLECTION DE LOUIS-PHILIPPE.

Ce sont *Guizot*, *de Broglie*, etc. qui préparent la révision de la Charte.

C'est *Dupin* qui fait le rapport. Il propose de conserver les juges.

La Charte est révisée, bâclée en quelques heures.

On refuse de reconnaître formellement la souveraineté du Peuple. — On refuse aussi de soumettre la Charte révisée à l'acceptation du Peuple. — On décide tout en secret, en l'absence des journalistes et du public. — On écarte, sous prétexte de *règlement*, une pétition apportée par une troupe de combattans.

Louis-Philippe est élu Roi par 219 Députés.

Tout est escamoté à la grande satisfaction de la Bourgeoisie, au grand mécontentement des clairvoyans.

---

Cependant Lafayette embrasse Louis-Philippe, et l'on fait courir partout le bruit qu'il lui aurait dit : « *Vous êtes la meilleure des Républiques.* »

Mais c'est une ruse employée pour populariser le nouveau Roi, en flattant la vanité de Lafayette qui s'en rend complice par son silence.

#### §. 21. — QUASI-RESTAURATION ET QUASI-LÉGITIMITÉ.

Voici quelques-unes des belles paroles de Louis-Philippe.

Il disait aux uns : « Je suis *bleu* comme vous. » — Il disait à cent autres : « Je suis Républicain. Si la Nation veut une République, je serai Président, ou simple citoyen, comme elle voudra. » — Il disait à Laffite : « Si jamais le combat s'engage entre le drapeau tricolore de la nation et le drapeau blanc de la légitimité et de l'émigration, je passerai au drapeau national. » — Il disait à Manuel : « Si jamais j'arrive au trône, la nation serait bien folle si elle ne stipulait pas soigneusement ses garanties : pour moi, j'aurai toujours trop de pouvoir ; moins j'en aurai, moins ma responsabilité sera grande. » — Il disait à N... : « Je veux la République, plus un Roi. » Il disait encore : « Après la dynastie des Bourbons, aucune dynastie n'est possible : si je deviens Roi, la nation prendra tellement les habitudes républicaines, que 20 ans après (non 18 ans !) la République sera proclamée. »

Comment n'aurait-on pas confiance en lui quand, depuis

le 31 juillet, on l'entend répéter si souvent qu'il est républicain; qu'il reconnaît la souveraineté nationale; qu'il accepte d'avance toutes les conséquences d'un Gouvernement libre; que la Constitution des Etats-Unis est la plus parfaite à ses yeux; qu'il ne désire qu'une monarchie républicaine et qu'il ne veut être qu'un Roi citoyen sur un trône populaire entouré d'institutions républicaines; quand on l'entend parler avec tant de chaleur de son amour pour la liberté, pour la Révolution de 89, pour la gloire française et pour l'indépendance du pays; quand on le voit presser avec tant d'effusion le drapeau tricolore sur son cœur, et se montrer si fier d'une énorme cocarde qui décore son chapeau, quand on le voit si ravi par les chants de la Parisienne et de la Marseillaise...?

En voilà-t-il de la ruse et du jésuitisme!

§ 22. — TALLEYRAND, AMBASSADEUR A LONDRES.

Dès le début, Louis-Philippe s'entoure d'ennemis de la Révolution. Ainsi Guizot, de Broglie, Molé, Louis Sébastiani, sont immédiatement nommés ministres d'une Révolution populaire qu'ils venaient de combattre! D'Argout, négociateur pour Charles X, devient ministre de Louis-Philippe dès le 17 novembre! Et Casimir Périer, nommé ministre par Charles X le 29 juillet, est ministre de Louis-Philippe dès le 11 août, et président de son conseil le 13 mars suivant!

La trahison incarnée, le père de la Restauration et des traités de 1815, Talleyrand... oui, Talleyrand, est nommé ambassadeur de Louis-Philippe en Angleterre, c'est-à-dire son ministre des affaires étrangères!

Bientôt les *Carlistes* sont rappelés. *Soult* reprend tous ceux qu'a renvoyés Gérard; il voulait reprendre Laroche-

jacquelein, et même Canuel et Donadieu. On ne voit que des Carlistes à la tête de l'armée, dans la diplomatie, dans les bureaux des ministres et partout...

C'était évidemment la contre-révolution; mais la tête du Peuple, Lafayette et les autres, trompés par Thiers, laissent tout faire!

### § 23. — SYSTÈME DE POPULARITÉ ET D'IMPOPULARITÉ.

D'abord, le Duc d'Orléans ne néglige rien pour se populariser. Nous l'avons vu recevoir des Républicains, dire qu'il est Républicain lui-même et prodiguer des éloges aux vainqueurs. Il donne la main à l'ouvrier, boit dans son verre et chante avec lui la *Marseillaise*. Il dit qu'il n'aura pas de cour et que quatre millions lui suffiront; il passe son bras autour du cou de Lafitte; Lafayette est son cher général; les gardes nationaux sont ses camarades; les officiers qui n'étaient jamais entrés aux Tuileries, sont reçus au Palais-Royal. Parisiens et provinciaux sont admis aux concerts, aux soirées, et dînent avec le prince et sa charmante famille. C'est la Reine qui les sert: comment les têtes ne tourneraient-elles pas auprès d'une reine bourgeoise et d'un roi citoyen?

Mais quelques mois se sont à peine écoulés que Guizot proclame un système d'impopularité; on *assomme* le Peuple, on demande une liste civile colossale, on dissout les gardes nationales, et le roi bourgeois, ainsi que ses enfans, se métamorphosent en TRÈS HAUTS, TRÈS PUISSANS et TRÈS EXCELLENS PRINCES.

Peut-on jouer et duper un pays comme l'a fait ce Louis-Philippe?

#### §. 24. SYSTÈME DE RECONNAISSANCE, PUIS D'INGRATITUDE.

Dès qu'on n'a plus besoin de ceux auxquels le Duc d'Orléans doit tout, on les sacrifie impitoyablement. On ne supporte Lafayette, Dupont et Laffitte que comme *trois médecines* dont on est impatient de se débarrasser. Dès le lendemain du procès des Ministres, les deux premiers sont attaqués et repoussés. Les valets les poursuivent de calomnies et d'outrages. Le cher général, le cher sauveur n'est plus qu'un *incorrigible révolutionnaire*. On ne veut pas que, dans le tableau qui doit retracer la visite du 31 à l'Hôtel-de-Ville, il figure présentant un drapeau tricolore au Lieutenant-général du royaume. On ne veut pas non plus que, dans le bas-relief de la Salle des Députés, qui doit représenter la Revue du 29 août au Champ-de-Mars, il figure recevant les drapeaux des mains de Louis-Philippe et les remettant à la Garde nationale. — Otez ce personnage, dira le Roi; remplacez-le par le Duc de Nemours.

Quant à Laffitte, le cher Laffitte, le Jacques auquel Philippe est uni sur la terre autant que Saint-Philippe peut l'être à Saint-Jacques dans le paradis, ce n'est bientôt plus que Jacques *faillitte*; ce n'est plus (qui le croira?) que le *modèle des ingrats!*

Bérard, à son tour, on l'expulse *clandestinement*.

Et les hommes de Juillet, le peuple, les ouvriers, les jeunes gens des écoles... Ah! la postérité ne croira pas qu'on ait pu leur témoigner tant de reconnaissance!

Ainsi, ce Louis Philippe était l'*ingratitude* personnifiée!

#### §. 25. SYSTÈME D'ARISTOCRATIE. — LUTTE ENTRE L'ARISTOCRATIE ET LA DÉMOCRATIE.

Louis-Philippe veut conserver la Pairie héréditaire: mais,

trouvant trop de résistance sur ce point, il ajourne pour proposer plus tard une simple loi.

Du reste, on conserve autant que possible le principe aristocratique partout ailleurs, dans toutes les lois, notamment dans celles sur les élections, dans celle sur la garde nationale, dans les finances et les états-majors.

Louis-Philippe, dont P.-L. Courier vantait l'*économie si précieuse, si belle et si divine*; qui ne parlait lui-même dans les premiers jours, que de *trône populaire, de royauté bourgeoise*, sans faste et sans cour; qui disait que quatre ou six millions lui suffiraient pour liste civile, commence dès le 6, la veille du jour qu'il sait devoir être nommé roi, par se dépouiller de cinquante ou soixante millions de ses propres biens, pour les soustraire à la nation, et les donner à ses enfans, qu'enrichira bientôt davantage encore la succession du duc de Bourbon : puis, quelques mois après pour soutenir la splendeur du trône, il demande dix-huit millions, indépendamment de six ou sept millions de revenus en terres et châteaux; puis reculant devant la clameur publique, il veut bien se contenter d'environ vingt millions, en conservant toutefois neuf millions que S. M. a daigné se faire payer. Il est vrai qu'en demandant tant de millions à la générosité publique, la providence royale promet de soulager *toutes les infortunes et tous les malheurs*: aussi, quand le choléra vient moissonner un peuple exténué de privations, que de sacrifices ne fait pas la liste civile ! Que d'éloges les journaux de Louis-Philippe ne font-ils pas de sa munificence et de celle de sa famille !

Les ministres d'un monarque si richement doté ne peuvent se contenter d'un modeste salaire : il leur faut d'énormes traitemens et de magnifiques hôtels, dont les alentours seront arrosés plusieurs fois par jour pour y entretenir la fraîcheur et les garantir de la poussière : ils ont aussi leurs salons dorés, leurs petites cours et leurs flatteurs.

Les grands fonctionnaires ont également de gros traitemens. — La grande propriété est ménagée. — Le *luxe* et la *rente* sont privilégiés. — On sacrifie tout à l'aristocratie de la banque, de la bourse et de l'agiotage.

Aussi, quelque soit la détresse publique, le roi, les ministres, les grands fonctionnaires, les capitalistes et les banquiers ne la ressentent jamais; pour eux, jamais de misère, et toujours l'abondance.

Mais le peuple! — Ah! le peuple n'est qu'un ramas de *prolétaires* et de *barbares*; c'est un animal féroce; il faut le *museler*, comme disait quelqu'un chez Laffitte, le jour même de la prise du Louvre et des Tuileries; — il faut le repousser des élections, des administrations, même de la garde nationale: on l'admettra dans l'armée, parce que la discipline en fait un instrument passif, et qu'il faut bien que ce soit la canaille qui se fasse tuer pour défendre les riches.

Quant à l'impôt, le peuple a les épaules larges, le dos robuste, les reins forts; on lui fera payer plus de trois milliards en trois ans; on continuera à lui faire payer les impôts qu'il ne payait pas sous la république, celui sur le *sel*, celui sur le *tabac*, celui sur les *boissons*, etc., etc.; on ajoutera les contributions personnelles et mobilières; on augmentera la taxe sur les alimens.

Il est vrai que l'incertitude, le système contre-révolutionnaire adopté, le mécontentement et les émeutes qui devront nécessairement en résulter, la crainte de la guerre, les manœuvres des carlistes qui retireront leurs capitaux, accapareront l'argent et supprimeront leurs dépenses, ruineront le commerce et l'industrie. *C'est égal; l'impôt, dit un doctrinaire, est encore le meilleur placement que le peuple puisse faire.* — D'ailleurs, dit un autre doctrinaire: *Il*

*n'y a pas de mal que le peuple sente ce que coûtent les révolutions.*

Ne semble-t-il pas, en effet, que, tandis que les carlistes veulent ruiner le peuple dans l'espérance de lui faire regretter Charles X et de pouvoir l'acheter, le juste-milieu veuille le ruiner aussi pour l'avilir et l'enchaîner ?

Mais que dira ce peuple, réduit à l'ilotisme politique ? Que dira ce peuple, plongé dans la plus affreuse misère ? car vous auriez peut-être quelque pitié, heureux de la terre, généralement si peu sensibles, si les médecins vous racontaient tout ce qu'ils ont vu d'horrible dans les réduits où le pauvre, étendu sur la paille, souffre et périt au milieu de ses enfans mourant de faim ! Vous seriez peut-être moins inhumains, hommes d'argent, si chaque matin votre journal vous annonçait, avec la hausse de votre rente, la *hausse de la misère, des angoisses et du désespoir* !

Que dira ce peuple décimé par un épouvantable fléau que, dans sa haine et sa défiance, il regarde comme un crime du gouvernement de Louis-Philippe, de même qu'il regarda la famine de 1792 comme un crime de Louis XVI ? Que dira le peuple ? Ne craint-on pas une lutte entre l'aristocratie et la démocratie ?

La révolution de 1789 produisit le triomphe de la *bourgeoisie*, et celle de 1792 amena le triomphe de la *masse populaire*, dont le courage et le dévouement étaient devenues nécessaires pour repousser l'étranger. Les faubourgs ayant été désarmés au commencement de 1795 (pag. 34), et Babeuf ayant échoué en 1796 (pag. 42) dans sa tentative pour relever cette cause, le peuple devint l'objet exclusif des accusations des gouvernans, des nobles, des aristocrates et des bourgeois coalisés contre lui, toujours réunis dans les salons, ayant seuls le temps et les moyens d'écrire. On

ne parla plus ni de la Saint-Barthélemy, ni des autres atrocités de l'ancien régime, ni des trahisons de Louis XVI et des émigrés, ni des terreurs de 94 et 95, mais uniquement des violences populaires, qui cependant n'avaient eu lieu qu'excitées par l'agression des contre-révolutionnaires et par l'invasion de l'étranger ! Epuisé par ses efforts, pour la défense du territoire, forcé de s'occuper uniquement de son travail pour gagner sa vie et celle de ses enfans, n'ayant ni du temps, ni des lieux de réunion, ni des journaux pour repousser la calomnie, il parut lui-même donner sa démission politique, et la restauration comme le consulat et l'empire, ne s'occupa de lui que pour exiger son sang, ses enfans et des impôts. Son courage et sa générosité dans les journées de juillet méritaient qu'on lui rendit ses droits naturels, et que la société lui procurât quelques avantages en échange de tout ce qu'elle retire de lui. Son admirable modération dans la victoire, et sa confiance dans ceux qu'il crut plus éclairés et plus capables, prouvent que de justes concessions l'auraient satisfait et qu'on n'aurait pas eu de déraisonnables exigences à lui reprocher. Lisez, relisez sans cesse le paragraphe 3, tous les journaux, tous les écrits, tous les discours officiels de cette époque : que d'*admiration*, que de *reconnaissance* n'exprimait-on pas pour le peuple ! Que de promesses, que de caresses ne lui prodiguait-on pas aussi !

Hé bien, qu'a-t-on fait pour le peuple ? Quel avantage matériel lui a-t-on accordé ? Quelle satisfaction morale lui a-t-on donnée ? Une aristocratie financière et bourgeoise, liardeuse et avare, plus étroite, plus mesquine, plus dédaigneuse et plus inhumaine que l'aristocratie de naissance elle-même, semble vouloir lui refuser absolument tout et s'opposer à toute amélioration de son sort. Pour lui, aucun droit politique, aucune participation quelconque aux lois, et par conséquent en réalité l'esclavage ; pas d'instruction

primaire gratuite ou libre, malgré la loi promise ; toujours des impôts aussi inconstitutionnels qu'injustes, même de nouveaux impôts qui l'accablent ; presque plus de travail, l'industrie paralysée par un système qui rend la guerre toujours imminente ; une effroyable misère qui le livre sans défense au choléra qui le dévore ; l'humiliation du dehors à laquelle il est vingt fois plus sensible que ses détracteurs ; des calomnies, des outrages, des violences : voilà son lot.

Mais qu'on y prenne garde : le peuple veut ses droits ; il est le plus nombreux et le plus fort ; réduit au désespoir, il pourrait bien se faire justice lui-même.

Oui, qu'on y prenne garde : cette oppression de l'aristocratie contre le peuple est la véritable plaie qui menace la société ; ce n'est pas seulement une *plaie politique*, c'est encore une *plaie sociale*.

En parler suffit pour effrayer certaines gens ; mais est-ce le récit de la maladie qu'il faut craindre ? N'est-ce pas plutôt de laisser subsister sa cause et de l'aggraver même au lieu d'y remédier ? Que ceux qui craignent la violence du peuple lui fassent donc rendre justice ! Ce sont les hommes qui redoutent le plus le choc des masses populaires qui doivent faire le plus d'efforts pour que l'aristocratie nouvelle ne les pousse pas au désespoir ; rester immobile et silencieux devant l'oppression, n'est-ce pas s'en rendre complice, et s'exposer volontairement à toutes ses conséquences ?

## § 26. — SYSTÈME DE DIVISION ENTRE LES

### CITOYENS.

*Diviser pour régner*, c'est le conseil de la nécessité pour tout gouvernement qui veut être le chef d'un parti. Mais c'est le conseil de l'enfer.

Après les glorieuses et généreuses journées de juillet, tous les patriotes étaient d'accord et pleins d'enthousiasme. — Rien n'était plus facile que de conserver l'union parmi eux : il suffisait d'adopter une marche vraiment nationale.

Mais aujourd'hui trois partis nous divisent ; et ces partis sont irrités, menaçants, prêts à en venir aux mains. La haine est grande entre le parti *carliste* et le parti *populaire*, mais bien plus grande encore entre celui-ci et le *juste-milieu* ; rien n'égale la violence et la fureur des prétendus modérés contre les hommes du mouvement qu'on leur a peints comme des anarchistes et des brigands. La division est partout.

Ha ! quelle *faute* de la part du gouvernement s'il n'est pas coupable que de ne pas savoir maintenir la concorde, lui qu'on paie si cher et à qui l'on donne tant de moyens pour assurer la paix publique ! Quel *crime* au contraire, quel *horrible crime*, si ce gouvernement, qui se dit paternel et devait être paternel, souffle lui-même la discorde et la guerre entre ses enfans !

#### § 27. — SYSTÈME DE CORRUPTION ET DE DÉMORALISATION.

Pour avoir des partisans, on fait un appel à la cupidité, à l'ambition, à la vanité : on donne des places et des faveurs à ceux qui veulent vendre leur conscience, et l'on repousse l'indépendance et la loyauté ; on récompense le vice, et l'on proscrit la vertu.

Que dirai-je de cet esprit de *népotisme*, qui pousse les ministres à exploiter le monopole des places au profit de leurs parens et de leurs amis, sans consulter ni le mérite, ni l'intérêt public ? Jamais peut-être le scandale n'a été poussé plus loin : l'un place une armée de parens, un au-

tre son père, un autre son frère, etc., un autre l'inepte mari de sa maîtresse, etc... Rien ne serait plus curieux que cette étrange statistique mais rien ne serait à la fois plus révoltant; car c'est une injustice, un abus de confiance, une immoralité destructive de tout patriotisme.

Que dirai-je aussi de cette protection pour l'*agiotage*, qui substitue l'amour de l'argent à tous les sentimens généreux; qui met la France à la disposition de capitalistes *étrangers*, indifférens à son indépendance comme à son honneur et à sa liberté?

Que dirai-je enfin de ces doctrines *égoïstes*, qui, si le caractère national pouvait les admettre, rendraient la France insensible aux malheurs des autres peuples, et tueraient l'énergie dont elle a besoin pour se défendre elle-même?

§ 28. — SYTÈME DE DISSIMULATION, DE TROMPERIE,  
DE MENSONGES ET DE CALOMNIES.

« Une révolution, disait autrefois un duc devenu roi, est  
» un cheval fougueux échappé : si vous voulez l'arrêter  
» par la force, il vous entraînera et vous écrasera sous ses  
» pieds; mais jetez-vous à sa bride et courez avec lui, en  
» ralentissant le pas insensiblement; vous le fatiguerez.  
» vous en deviendrez maître, et vous le ramenez où vous  
» voudrez. »

C'est d'après cette idée sans doute qu'on mettra d'abord dans la main de l'*ordre public* (statue de la nouvelle salle des députés) un *mors doré*, que je ne sais quels cris d'indignation feront disparaître ensuite.

Mais le conseil du duc n'en est pas moins suivi pour ramener le coursier de la révolution.

C'est par ruse qu'on prodigue les éloges et les caresses aux jeunes gens, aux hommes de juillet, au peuple; car

bientôt on leur prodiguera les injures, les calomnies, les blessures et la mort.

C'est par ruse qu'on ouvre la session, le 3 août, au bruit de la *Marseillaise*, et qu'on chante soi-même ce chant révolutionnaire ; car aucune des cent musiques de la garde nationale et de la ligne n'aura la permission de faire entendre cet air patriotique à la revue du 29 juillet 1832, et les jeunes gens qui le chanteront le 28, sur le pont d'Arcole, seront assassinés et noyés.

C'est par ruse qu'on embrasse Laffitte, Lafayette, Dupont (de l'Eure), etc. ; car on dira bientôt : *J'ai encore trois médecines à rendre* ; et Lafayette, Dupont (de l'Eure), Laffitte seront expulsés.

C'est par ruse qu'on n'appelle pas Casimir Périer tout de suite à la tête du ministère ; car c'est lui qu'on préfère : mais on laisse bientôt échapper son secret : *Il faut que Laffitte passe et s'use auparavant.*

Vainement la proclamation du 31 juillet promet-elle la *vérité*, et le discours du 3 août *la bonne foi*.

Vainement les ministres parleront-ils sans cesse de leur franchise et de leur loyauté.

Comment un gouvernement qui tourne le dos à la Révolution pourrait-il être sincère ?

Aussi que de mensonges et de tromperies !

Thiers n'a-t-il pas trompé et menti, dès le premier jour, en publiant partout que le Duc d'Orléans *n'était pas un Bourbon, mais un Valois*, tandis qu'il descend de Louis XIII ni plus ni moins que Charles X ?

N'a-t-il pas trompé et menti, le 23 décembre, en répandant le bruit que Polignac, etc., venaient d'être condamnés à mort ?

N'a-t-il pas trompé et menti en cachant d'abord, puis en

niant les préparatifs des Russes contre la France en novembre 1830 ?

N'a-t-il pas trompé Laffitte, président du conseil, en lui cachant cinq jours la dépêche de l'ambassadeur à Vienne annonçant l'entrée des Autrichiens en Italie ?

N'a-t-on pas trompé Sébastiani lui-même en lui cachant la lettre écrite à Guilleminot ?

La dépêche écrite ensuite à celui-ci par Sébastiani n'a-t-elle pas été *anti-datée* ?

Le principe de non intervention solennellement proclamé à la tribune n'a-t-il pas été scandaleusement violé à l'aide de cette indigne pasquinade : *Ne pas consentir à l'intervention ne veut pas dire qu'on s'y opposera* ?

N'a-t-il pas *trompé* les réfugiés espagnols et italiens, trompé la Belgique, la Pologne et l'Italie ?

Qu'est devenue son assurance qu'il ne laisserait pas périr la *nationalité polonaise*, et que les *forteresses* de la Belgique seraient démolies ?

N'a-t-il pas annoncé une *fausse victoire* du Peuple héroïque pour exciter l'enthousiasme de la garde nationale et de la ligne à la revue du 29 juillet 1831 ?

Les dépêches télégraphiques, pour influencer les élections, n'ont-elles pas été niées, puis prouvées ?

Ceux qu'il appelait d'*honnêtes ouvriers* exerçant la souveraineté populaire, le 14 juillet 1831, n'étaient-ils pas des *assommeurs embrigadés par lui* ?

N'a-t-il pas trompé les chambres et le pays sur les événemens de Lyon et de Grenoble ?

Quand il annonce si hardiment que tous les gardes nationaux se rendent à l'appel, tout le monde ne sait-il pas que c'est un effronté mensonge ?

Les 5 et 6 juin, quand il a dit que les révoltés étaient des *carlistes et des chouans*, n'a-t-il pas trompé la population tout entière ?

N'a-t-il pas trompé la nation en lui annonçant tous les jours les *ratifications* et le *désarmement général* ?

Je m'arrête; car comment pourrais-je citer toutes ses tromperies et tous ses mensonges ?

Voyons ses *calomnies*.

Le Peuple, dit-il, veut le pillage, l'irreligion et l'impiété. Les Républicains repoussent la légalité, veulent l'anarchie, 93 et les échafauds, et se sont alliés avec les Carlistes; tous les opposans sont des Républicains; l'opposition voulait l'extermination de ses adversaires, la propagande, la guerre et des conquêtes; elle est l'ennemie du Peuple et la cause de tout le mal.

Il le dit; examinons :

Le Peuple, dites-vous, veut le *pillage*! — Infâme calomniateur ! Vous avez vu ce Peuple soulevé, irrité, vainqueur ; où donc a-t-il pillé ? A Lyon, demandait-il autre chose que *vivre en travaillant ou mourir en combattant* ? Maître absolu dans la ville, a-t-il pillé les fabricans qui l'avaient combattu ? A Paris, au 29 juillet 1830, comme au 10 août 1792, a-t-il pillé ? N'a-t-il pas, au contraire, puni sévèrement lui-même, à l'instant, quelques voleurs qui s'étaient glissés dans ses rangs ? Pour effrayer la garde nationale et les marchands, vous avez besoin de leur parler de pillage ; vous feriez même piller pour justifier vos sinistres prédictions : mais le Peuple ne pille pas : terrible au contraire contre ceux qui voudraient déshonorer sa victoire autant que contre les oppresseurs qui lassent sa patience, il se fait un devoir et un honneur de vous préserver du pillage.

Il s'est trouvé maître de la Banque; l'a-t-il pillée? Il remplissait la maison et les appartemens de Laffitte; a-t-il pillé sa caisse ou commis le moindre larcin? Demandait-il de l'or, ou bien des armes et des cartouches?

Les républicains repoussent la légalité et veulent l'anarchie, 93 et les échafauds! ce sont des buveurs de sang! — Atroces calomniateurs! les républicains sont principalement la jeunesse: je vous accorderai que, naturellement confiante, sans expérience, et quelquefois présomptueuse, comme nous l'avons été tous, cette jeunesse a pu recevoir dans ses rangs quelques-uns de vos infâmes agens provocateurs qui cherchent à la compromettre, après avoir surpris sa confiance sous le masque du patriotisme et de l'énergie; mais vous savez bien que, de sa nature aussi, elle est aimante, généreuse, désintéressée, courageuse, jusqu'à l'héroïsme, et remplie de dévouement pour la patrie et d'enthousiasme pour tout ce qui est juste, grand et beau.

---

Arrêtons-nous ici. Inutile de citer le § 29, sur l'infâme système de *Police* adopté par Louis-Philippe; ni le § 30 sur son abominable système de *violence*; ni le § 31 sur son hypocrite système de prétendue légalité pour couvrir ses insolentes violations des lois et son tyrannique *état de siège*; ni les § 32 et 33 sur son système contre la liberté individuelle et contre la liberté de la presse; ni le § 34 sur son système de contre-révolution; ni le § 35 à 38, sur ses odieux *abus de confiance* et ses *trahisons* envers la Révolution; ni les § 39 et suiv. sur ses trahisons envers la

France, envers la Pologne, envers l'Espagne, envers l'Italie, envers la Belgique et la Suisse (1)

Nous en avons cité cent fois plus qu'il ne faut, pour montrer comment on a perdu la Révolution de 1830, et pour indiquer comment il faut s'y prendre pour sauver celle de 1848.

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### EN 1848 QUE DOIT-ON FAIRE ?

---

1° Le jeudi, 24 février, vers une heure, le Peuple est décidément vainqueur ; Louis-Philippe prend la fuite en abdiquant en faveur du comte de Paris ; et, tandis qu'une partie des combattans envahit les Tuileries, une autre partie envahit la chambre des députés.

Les vainqueurs et l'Opposition doivent repousser l'abdication et la régence, et proclamer la déchéance de la révolution ; car, après tout ce qui s'est passé depuis 1789, après 1830, après les périls qu'on vient de braver, c'est

(1) **NOTA.** — Nous allons réimprimer notre *Histoire de 1830* pour composer le 5<sup>e</sup> volume de notre *Histoire populaire de la Révolution française*.

incontestablement une *Révolution* que veut le Peuple français, l'expulsion de la dynastie, l'abolition de la royauté, l'institution de la République, et la réalisation de la Démocratie avec toutes les réformes et toutes les améliorations nécessaires.

2° Il faut, à l'instant, sans perdre de temps, choisir, installer et proclamer un *Gouvernement Provisoire*.

3° Il faut choisir ce Gouvernement provisoire parmi les Députés et les non-Députés, parmi les citoyens les plus connus par leur dévouement au Peuple, à la Révolution et à la République, parmi les plus capables d'inspirer une entière confiance à la masse par leurs principes, par leur expérience et par leurs vertus civiques.

4° Le Gouvernement provisoire ne doit vouloir ni la violence, ni la vengeance, ni la spoliation, ni le pillage, ni la destruction, ni les excès, ni l'anarchie, ni l'oppression, ni la persécution.

Il doit vouloir l'ordre, la justice, la protection et la sécurité pour tous.

Mais il doit prendre courageusement, énergiquement, sans hésitation, son parti entre la Révolution et la Non-Révolution, entre la République et la Monarchie, entre la Démocratie et l'Aristocratie.

Il doit vouloir assurer le triomphe définitif de la Révolution, de la République, de la Démocratie et du Peuple.

Il doit vouloir fermer à jamais l'abîme des Révolutions

et ouvrir la carrière des réformes réfléchies et nécessaires, successives et progressives.

Pour y parvenir, il doit, d'un côté, enlever aux ennemis de la Révolution tout espoir de la détruire, par conséquent toute idée de complot, de machinations, de manœuvres, de lutte et d'intrigues, et, d'un autre côté, débarrasser le Peuple de toute inquiétude et de toute défiance, et de toute incertitude.

Il doit s'appuyer uniquement sur le Peuple, et ne rien négliger pour obtenir entièrement sa confiance.

Voilà quel doit être son but général. Comment l'atteindre ?

5° Comme il est nommé à la hâte, dans le tumulte et par une faible partie du Peuple, et comme il est presque nécessairement incomplet, le Gouvernement provisoire doit à l'instant se compléter, en appelant les hommes les plus capables, sous tous les rapports, de lui gagner la confiance populaire.

6° Il doit faire une *Proclamation* pour déclarer son dévouement à la Révolution et à la Démocratie, pour exposer son plan, pour obtenir à l'instant la confiance du Peuple.

— Il doit annoncer la réorganisation de la Garde nationale et de toute l'Administration publique, la liberté de la Presse, le droit d'association, de réunion et de discussion publique, la convocation d'une Assemblée nationale constituante, le suffrage universel, le droit d'éligibilité pour tous avec indemnité pour les élus, la suppression de l'octroi et

**des impôts sur les objets de première nécessité, etc. etc.**

7° Il doit, tout de suite, organiser une Garde nationale **PROVISOIRE**, composée de combattans formant vingt bataillons, qui s'enrôleront sur des tables dressées sur les places et dans les rues, qui choisiront leurs chefs, qui seront armés et habillés, à qui l'on donnera un uniforme démocratique, qui occuperont tous les postes et feront le service en permanence pendant quinze jours ou un mois, jusqu'à ce que toute la Garde nationale soit définitivement organisée, et qui recevront deux ou trois francs par jour pour leurs femmes et leurs enfans.

En deux ou trois jours, cette Garde provisoire pourra être organisée et armée; en huit jours, en appelant les tailleurs et les ouvrières, qui trouveront là du travail, elle pourra être habillée.

Point de troupes à Paris et dans le voisinage, point de garde urbaine ou municipale, point de garde nationale mobile; en un mot point d'autre force organisée et armée en concurrence avec elle!

L'ancienne Garde nationale doit être dissoute pour être réorganisée dans le mois, en y appelant le Peuple entier, en choisissant un uniforme démocratique, en donnant cet uniforme comme les armes, en indemnisant même tout garde national pendant le temps du service.

Il faut réorganiser de même la Garde nationale dans toute la France, en envoyant des commissaires dans tous les départemens.

8° Il faut réorganiser de même l'armée, en la considérant comme une *Garde nationale mobile*.

9° Il faut supprimer le *cautionnement* et le *timbre* pour les journaux, proclamer la *liberté de la presse* sans aucune entrave.

10° Il faut proclamer en même temps le droit d'*association*, de *réunion* et de discussion publique.

11° Le Gouvernement provisoire doit rester *Gouvernement*, et choisir des *Ministres* et des *Agens*. Ses membres ne doivent pas se disperser dans les ministères, mais rester en permanence à l'Hôtel-de-Ville, pour ne former qu'un seul homme, pour délibérer toujours en commun, pour être toujours prêts à tout diriger.

12° Il faut réorganiser partout les Administrations nationales, départementales et municipales, les Tribunaux et les Justices de paix, en déclarant qu'on écartera les ennemis, qu'on repoussera les faux amis, les ambitieux et les intriguans, en appelant tous les vrais démocrates, capables et dignes.

13° Il faut faire arrêter le Roi, la famille royale et les ministres. On le peut, on le doit.

14° Il faut proclamer une *Amnistie* et l'abolition de la *peine de mort*, mais en exceptant le Roi et les ministres, en annonçant que le Peuple prononcera sur leur sort, et en déclarant que *leurs biens* serviront à payer les frais de la Révolution.

15° Il faut convoquer une Assemblée nationale const-

tuante, en ajournant assez les élections pour avoir le temps de former l'opinion publique, de consolider la République, et de préparer les élections les plus éclairées, les plus sincères, les plus nationales, les plus populaires.

16° Il faut abolir tout cens électoral et d'éligibilité, déclarer le suffrage universel et direct, accorder une indemnité aux députés, même aux électeurs s'il est nécessaire.

17° Il faut entrer hardiment et résolument dans la *Réforme sociale*, dans la carrière des *améliorations sociales*; annoncer la résolution de travailler à faire disparaître la *misère*; garantir l'existence en procurant du travail avec un salaire suffisant.

18° Il faut commencer à l'instant, en supprimant l'octroi, les petites patentes et les impôts sur les objets de première nécessité.

19° Il faut, tout de suite, consacrer toutes les propriétés nationales et tous les biens de la couronne, de la liste civile, de l'ex-famille royale et des ministres, à fournir du travail agricole et industriel.

20° Il faut annoncer résolument qu'on créera des *Ateliers nationaux* et *communaux*, pour y fabriquer tout ce qui sera nécessaire, pour améliorer le *vêtement*, l'*alimentation* et le *logement* du Peuple.

21° Il faut réduire tous les gros traitements et réaliser toutes les économies possibles.

22° Il faut annoncer que l'on va s'occuper enfin d'améliorer le sort des *femmes*, des *enfants*, des *vieillards*.

23° Il faut garantir l'*instruction* et l'*éducation* gratuite, publique et commune.

En agissant ainsi, tout s'arrange. D'un côté, les ennemis de la Révolution et de la République, ne pouvant plus avoir l'espoir de les renverser, se rassureront et se résigneront.

D'un autre côté, le Peuple, invincible par son organisation, confiant dans sa force et dans son gouvernement, délivré de toute inquiétude, saura bien maintenir lui-même l'ordre public et faire respecter les personnes et les propriétés.

Il se montrera patient pour attendre l'organisation du travail et les grandes réformes qui exigeront des méditations et du temps.

Et, s'il est un moyen de ranimer le commerce et l'industrie, c'est celui-là !

Voilà ce qu'il fallait faire : Voyons ce qu'on a fait :

## TROISIÈME PARTIE.

### LE BIEN.

Le Gouvernement provisoire a fait du bien ; le voici :

Ses membres députés, ont généralement repoussé la Régence et demandé nettement un *Gouvernement provisoire*.

Les députés choisis, Dupont (de l'Eure), Arago, de Lamartine, Marie, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, etc., sont généralement ce que la chambre renferme de plus démocrate et de mieux.

Accepter est, de leur part, un acte de courage.

Leur proclamation reconnaît la Révolution, la Souveraineté du Peuple, la nécessité d'une nouvelle Assemblée nationale constituante pour remplacer les chambres et pour faire une Constitution remplaçant la Charte, la Démocratie avec son triple principe de *Liberté, d'Égalité et de Fraternité*. C'est bien !

Ils ordonnent l'inscription de ces trois mots sur le drapeau national et sur tous les monumens publics : c'est bien encore.

Ils proclament la République : très bien, s'ils prennent les mesures nécessaires pour la consolider !

Ils mettent en pratique la liberté de la presse, le droit d'association, de réunion et de discussion publique.

Ils décident le suffrage universel et direct, avec l'indemnité pour les députés.

Ils manifestent le désir de réaliser des réformes sociales et d'améliorer le sort du Peuple.

Enfin, ils prennent une attitude ferme devant les puissances étrangères.

Tout cela est bien ; tout cela rallie autour d'eux toutes les nuances du Parti démocratique et populaire, qui sent bien que l'*union* est la première nécessité.

Pourquoi faut-il que le bien soit mélangé de tant de mal et de danger !

Qu'il nous est pénible et douloureux d'avoir à dénoncer à nos concitoyens des erreurs, des fautes et des périls !

Mais nous n'avons pas hésité dès le 3 août 1830, à signaler au duc d'Orléans, que nous ne connaissons pas, la voie funeste dans laquelle il semblait vouloir entrer ; Député de la Côte-d'Or, nous n'avons pas hésité en 1831, à signaler, dans une brochure, le *péril de la situation* d'alors ; nous n'avons pas hésité à tout braver pour défendre la liberté, en courant le risque d'être fusillé pendant l'état de siège ; revenu d'exil, nous n'avons pas hésité à tout braver encore pour attaquer les Bastilles et Thiers l'embastilleur ; pourquoi donc ne parlerions-nous pas aujourd'hui, lorsque nous sommes profondément convaincu de l'existence d'un grand mal qui nous compromet tous, et d'un grand danger qui menace la Révolution, la République et la Liberté ?

Notre devoir de bon citoyen nous prescrit de signaler le mal et le danger : nous allons les signaler !

---

---

## QUATRIÈME PARTIE.

---

### MAL ET DANGER.

---

La Révolution est arrivée comme une bombe ou comme un éclair ; elle a surpris tout le monde.

Thiers et Barrot, et tout leur Parti ne voulaient qu'un *Banquet* pour arriver au *Ministère* et nullement une *insurrection* pour arriver à une *Révolution*.

Après la victoire du Peuple, ils voulaient la *Régence* et nullement la *République*. Ils voulaient être tout et doivent être ulcérés et furieux de n'être rien.

Royer-Collard disait un jour : « Je n'ai aucune preuve que les Républicains conspirent contre la Royauté ; mais j'en suis aussi sûr que si c'était prouvé. » Nous en pouvons dire autant de Thiers et de Barrot, et de tout leur Parti, c'est-à-dire de la Garde nationale, de la finance, du corps électoral et des Députés.

Tout ce monde-là doit être nécessairement et tout prouvé qu'il est certainement très mécontent de voir la *Régence* repoussée et la *République* proclamée.

De même pour les *Légitimistes*.

Tous doivent avoir des regrets, tous doivent avoir des désirs; tous doivent, sinon conspirer, au moins intriguer et machiner pour renverser la République et ramener la Régence ou la Légimité.

Il fallait donc ne leur laisser aucun espoir; et malheureusement c'est ce qu'on n'a pas fait. — Vous allez voir!

1° C'est le parti du *National*, allié du *Siècle* et du *Constitutionnel*, c'est-à-dire le parti de Thiers et de Barrot, qui domine dans le Gouvernement provisoire.

En effet, Dupont (de l'Eure), occupant le fauteuil du Président dans la séance du 24 février, indique lui-même, pour membres du Gouvernement provisoire, *Arago, de Lamartine, Dupont (de l'Eure), Crémieux*. — Puis, on lit une autre liste : *de Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Dupont (de l'Eure), Marie*. — Puis, enfin, Ledru-Rollin lit une nouvelle liste contenant, dit-il, les noms qui semblent proclamés par la majorité, savoir : *Dupont (de l'Eure), Arago, de Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux*. Voilà enfin le Gouvernement provisoire.

Sur ces sept noms, quatre (Dupont, Garnier-Pagès, Marie et Crémieux) appartiennent au *National*, deux (Arago et Ledru-Rollin) appartiennent à la *Réforme*, et un (de Lamartine, ancien conservateur) est neutre.

C'est évident, c'est le *National* qui domine et gouverne.

A l'instant, il se fortifie davantage; car le Gouvernement

provisoire nommé, le soir même, *Carnot* ministre de l'instruction publique, *Bethmond* ministre de la justice, *Goudchaux* ministre des finances, *Bedot* ministre de la guerre, *Armand Marrast* secrétaire du Gouvernement et *Courtais* commandant de la Garde nationale, tous appartenant au *National*, en donnant à *Garnier-Pagès* le poste le plus important peut-être, celui de *maire* de Paris. Il est vrai qu'il choisit *Louis Blanc* et *Flocon*, tous deux appartenant à la *Réforme*, pour secrétaires avec *Marrast*; mais, c'est évidemment le *National* qui se trouve maître par son immense majorité.

Albert, simple ouvrier, est également choisi comme secrétaire, mais sans influence.

Et bientôt *Pagnerre*, plus actif, plus faiseur, plus en permanence que tous les autres, cumulera les fonctions de *secrétaire général* du Gouvernement provisoire avec celles de *maire* de son arrondissement et de *factotum* de la municipalité de Paris, tandis qu'on annulera *Louis Blanc* en l'envoyant présider, au Luxembourg, une Commission pour organiser le travail, et que la maladie annulera *Flocon* en le retenant dans son lit.

Bientôt même *Garnier-Pagès* prendra les finances, pour laisser les fonctions de *maire* à *Marrast*.

C'est donc incontestable, c'est le *National* qui dispose du Gouvernement provisoire.

Par conséquent, c'est *Thiers*, l'embastilleur et le contre-révolutionnaire, c'est *Barrot*, son allié, qui, dans la séance

du 24, voulait la Régence (en violant même la loi qui la conférait au duc de Nemours, puisqu'il la demandait pour la duchesse d'Orléans) ; ce sont ces deux hommes qui sont réellement maîtres du Gouvernement provisoire, par l'influence clandestine qu'ils exercent sur eux.

Hé bien, parlons net et franc, Thiers et Barrot conspirent ou complotent ou intriguent, et manœuvrent dans l'ombre pour détruire la République et la Révolution, pour rétablir le Comte de Paris et la Régence...

Qu'elle preuve en avons-nous ? aucune ! Mais nous en sommes sûrs ; le fait est certain ; mille faits isolés le démontrent jusqu'au dernier degré d'évidence... Il faudrait être aveugle ou stupide pour ne pas le voir !...

Si les membres du Gouvernement ne l'aperçoivent pas, c'est qu'ils n'ont pas le temps de réfléchir et de regarder, c'est qu'ils sont dispersés, c'est qu'ils sont confians et crédules, c'est qu'ils n'ont pas assez la pratique des affaires publiques.

Et le danger est grand ; car, d'une part, Thiers est rusé, adroit, sans connaître aucun frein, audacieux, etc., etc., comme on ne l'a vu que trop ; et d'autre part, il est appuyé par la Bourgeoisie et la Finance, par la partie de la Garde nationale qui ne s'est pas battue, par l'ancien Corps électoral et par l'ancienne Opposition dans les Chambres... Il s'alliera même, s'il le faut, avec les Carlistes et les Jésuites pour renverser la République et reprendre le ministère et la présidence du Conseil qui l'enchantait dans ses rêves !...

Et Barrot le sert à merveille avec sa réputation d'honnête homme et de bon citoyen !

Et l'ancienne Garde nationale travaille évidemment à soutenir Thiers et Barrot, à éloigner et paralyser le Peuple, à escamoter encore une fois la Révolution.

Les Carlistes eux-mêmes conspirent la contre-révolution ; car, tout le monde sait qu'ils n'ont pas perdu l'espoir de ramener leur Henri V ; tout le monde sait que, depuis longtemps, leur plan est de pousser à la République pour chasser Louis-Philippe et sa dynastie, et de pousser ensuite la République à des excès ou de la ruiner pour ramener la Légimité.

Et ce Parti n'est pas sans danger ; car il est riche et puissant en argent ; il a réalisé depuis dix-huit ans d'énormes économies ; il a pour instrument les Jésuites et les Prêtres, qui n'ont pas cessé de comploter en organisant les sociétés de St-François-Xavier et de St-François de Paule, en enrégimentant des Ouvriers dans les caveaux de St-Sulpice et dans les églises.

Et si ce Parti désespère de ramener Henri V, il s'alliera avec Thiers pour empêcher ou détruire la République démocratique.

Voilà la composition du Gouvernement provisoire, son caractère essentiellement bourgeois et les Partis qui l'entourent : voyons ses actes.

2° Dans sa première proclamation et dans d'autres, il

dit qu'il a été élu par *le Peuple* et qu'il agit par *le commandement du Peuple* : mais non ; ce n'était qu'une fraction et une très faible fraction du Peuple qui se trouvait dans la salle des Députés ; et la vérité seule est utile et digne.

3° Les Membres du Gouvernement provisoire se sont pour ainsi dire démis de leur qualité de Gouvernans pour se disperser dans les Ministères, pour aller habiter les hôtels ministériels, pour signer seuls une multitude d'actes et de circulaires. — C'est une faute colossale, une faute déplorable qui peut entraîner d'innombrables inconvéniens, qui ouvre la porte à toutes les intrigues, qui encourage toutes les manœuvres.

Les inconvéniens de cette dispersion sont énormes : les membres du gouvernement ne peuvent se consulter ; se concerter sur une foule de questions importantes, lorsque la délibération en commun serait si nécessaire pour des individus qui ne connaissent pas les hommes et qui n'ont pas la pratique des affaires publiques ; la porte se trouve ouverte à toutes les sollicitations, à toutes les flatteries, toutes les intrigues, les erreurs et les fautes sont bien plus faciles, plus nombreuses, plus graves ; les influences occultes ont bien plus beau jeu ; et si quelques-uns voulaient tromper les autres et trahir la Révolution, comment pourrait-on les en empêcher ?

4° Tout le monde connaît les rivalités, les antipathies,

la lutte et la guerre entre *le National* et *la Réforme* : jusqu'au jour de la Révolution : leur entrée commune au pouvoir est donc une simple coalition quand il faudrait de l'union intime, de l'estime réciproque ; de l'affection et de la confiance. Comment, par exemple, M. Ledru-Rollin et M. Garnier-Pagès ou M. Armand Marast peuvent-ils marcher parfaitement d'accord quand l'un est ministre de l'intérieur et l'autre maire et préfet de Paris ?

5° Le gouvernement proclame la Révolution, la Souveraineté du Peuple ( en ajoutant que le Peuple sera sa *devise* et son mot d'ordre ), la Démocratie, l'Égalité, même la République : mais entre-t-il résolument, constamment dans la voie de la réalisation de ces principes ? En fait-il une réalité, une *vérité* ? En applique-t-il toutes les *conséquences* ? Se montre-t-il franchement et courageusement révolutionnaire, républicain, démocrate, populaire, dévoué à l'Égalité et à la Fraternité : n'est-il pas Bourgeois plutôt que Peuple ?

6° Il hésite à remplacer les fonctionnaires, les Préfets, les Maires, les Municipalités, même la Police. Partout, pendant longtemps, aujourd'hui encore, ce sont d'anciens instrumens du Despotisme et de la Tyrannie, qui, prenant subitement un masque républicain, sont encore chargés de réaliser la Révolution, la Démocratie et la République !...

Tous les juges choisis par Louis-Philippe sont encore

sur leurs sièges prêts à juger les révolutionnaires et les vainqueurs !...

7° Les places sont comme une proie, comme une curée ; il n'y a qu'un cri contre les mauvais choix des nouveaux fonctionnaires, contre le népotisme, contre le grand nombre d'ambitieux et d'intrigans choisis pour faire prospérer la chose publique.

Et cependant, avec de mauvais fonctionnaires anciens ou nouveaux, tout peut être compromis et perdu !

8° Le Ministre de l'Intérieur a beau faire de belles phrases sur l'organisation, l'armement et l'habillement de la Garde nationale, la Municipalité de Paris, ses maires, ses employés, son état-major conservé, paralysent tout. On a l'air de faire ; mais on ne fait rien ou presque rien.

9° On conserve l'ancien uniforme de la Garde nationale, aristocratique et coûteux ; on repousse, on humilie, on dégoûte le prolétaire qui ne peut s'habiller et qui se présente sans uniforme ; on propose une espèce d'aumône de la part des riches pour habiller les pauvres.

10° Sous le prétexte que les armes manquent, on n'arme pas le Peuple, tandis que la Bourgeoisie est armée, tandis que, dans beaucoup d'endroits, on délivre des armes aux Carlistes.

Dès les premiers jours, on retient même les fusils de ceux qui en apportent pour faire le service sans être habillés.

On exploite aussi la misère en offrant 10 fr. ou 5 fr. pour acheter les fusils des combattans.

11° Toutes les Autorités, toute l'ancienne Garde nationale semblent ligüées pour empêcher le Peuple de s'enrôler ; on l'amuse, on le décourage ; on fait tout ce qu'il faut pour que beaucoup d'ouvriers pressés par la misère restent indifférens et immobiles.

On a l'air de faire un recensement ; mais en réalité, le recensement est tellement défectueux et incomplet qu'il est presque nul.

Le Gouvernement affirme que le recensement est fait ; mais il est trompé et trompe à son tour, car on peut soutenir qu'il n'y a pas eu de véritable recensement.

12° Les Élections pour la Garde nationale, préparées en secret, précipitées tout à coup, trouveront la Bourgeoisie prête et le Peuple au dépourvu. Ces élections seront surprises, escamotées.

Le mal est immense : il n'y aura pas de véritable Garde nationale, mais une Garde bourgeoise ! il ne faut parler ni de souveraineté du Peuple, ni de Démocratie, ni d'Égalité, ni de Révolution ! Il ne faut plus dire que le Peuple sera la devise et le mot d'ordre !!!

13° Le défaut d'organisation populaire de la Garde nationale entraîne de funestes conséquences, savoir : la création d'une Garde *mobile* soldée qui serait une espèce de

gendarmerie ; la création d'une Garde *urbaine* qui serait une espèce de Garde municipale, dans laquelle on veut faire entrer les ex-municipaux et les ex-sergens de ville ; le rappel de l'armée dans Paris.

14° Les ex-gardes municipaux, les ex-sergens de ville, les ex-agens de police sont encore là à la disposition des ennemis de la Révolution qui voudront les employer : beaucoup de Gardes municipaux sont encore secrètement dans leurs casernes, y vivent et reçoivent leur paie.

15° Le *National*, le *Constitutionnel*, le *Siècle*, etc. ont demandé le rappel des troupes sous le prétexte de soulager la Garde bourgeoise et de maintenir l'ordre public. On en fait rentrer *furtivement*, comme si l'on avait la conscience de quelque mauvaise action.

Pourquoi donc faire rentrer les troupes, la veille des élections de la Garde nationale, et quand il s'agit de préparer les élections de l'Assemblée constituante ? Est-ce que la présence de la force armée n'est pas contraire à tous les principes de la Démocratie et de la souveraineté du Peuple comme aux dispositions formelles de nos premières Constitutions françaises ?

On dit que la Garde bourgeoise est fatiguée ! Mais qui la prie de se fatiguer ? Qui l'empêche de se reposer ? Est-ce que le Peuple est paresseux et sans dévouement ? Quoi ! il demande à faire le service civique, et on le refuse pour appeler des soldats, qui, de leur côté, ne demandent qu'à

défendre la Patrie contre les Rois ! Sans doute ces soldats sont nos frères et voient en nous des frères ; mais comme nous, ils préfèrent n'avoir jamais en face que des ennemis étrangers.

On dit qu'on les appelle pour maintenir l'*ordre public*. Quoi ! Est-ce que l'on considèrerait le Peuple comme ennemi de l'ordre public ? Mais ce serait une insulte, un outrage, à ce Peuple dont on a promis de prendre le nom pour *devise* et pour *mot d'ordre* ! Est-ce qu'on envisagerait sans frissonner la possibilité de lancer l'armée contre le Peuple ?

Gouvernement provisoire, qui ne devez votre existence qu'à des acclamations populaires, ayez une confiance entière dans le Peuple lui-même; résistez à de funestes exigences de la Bourgeoisie; et jamais l'ordre public n'aura mieux été gardé ! Appeler des troupes, c'est une espèce de coup d'État contre la Démocratie, c'est un mensonge à vos proclamations, c'est un péril pour la République, et pour vous comme pour nous !

Voilà le mal et le danger : voici le remède et le salut.

---

---

## CINQUIÈME PARTIE.

---

### REMÈDE ET SALUT.

---

Nous avons dit nettement ce que nous croyons la vérité, parce qu'il faut bien que quelque sentinelle vigilante crie *garde à vous* pour le salut commun.

Mais nous persistons énergiquement à penser qu'il faut rester rallié autour de ce Gouvernement provisoire, s'il veut réaliser ses engagemens, s'appuyer décidément sur le Peuple, et se dévouer au triomphe de la Révolution, de la République et de la Démocratie.

1° Il faut enfin faire cesser toute hésitation, toute tergiversation.

2° Il faut faire aujourd'hui ce qu'on aurait dû faire dès le principe, ce que nous avons indiqué dans la deuxième partie.

3° Il faut opter entre l'Aristocratie ou la Bourgeoisie et la

Démocratie, entre la Régence et la Révolution, entre la Royauté et la République.

4° Il faut ajourner les élections de la Garde nationale.

5° Il faut immédiatement épuiser tous les moyens de faire entrer tous les citoyens dans la Garde nationale.

6° Il faut que les élections, pour cette Garde nationale, soient sincères, loyales, éclairées, complètes.

7° Il faut que tous les Gardes nationaux soient armés sans aucun retard.

8° Il faut que tous soient habillés, sans délai, aux frais de la Patrie, et que leur uniforme soit simple et peu coûteux.

9° Il faut que tous reçoivent une indemnité pendant leur service, comme les Députés seront indemnisés pendant les sessions.

10° Il faut éloigner de Paris toute troupe armée autre que la Garde nationale.

11° Il faut ajourner aussi les élections de l'Assemblée constituante, et prendre tous les moyens nécessaires pour assurer leur sincérité.

Si le Gouvernement provisoire prend ces résolutions, il sauve tout, l'ordre et la liberté, la République et la Démocratie.

Le dévouement populaire a été si généreux et si magnifique !

Puisse le Gouvernement provisoire éviter qu'un si bel ouvrage soit perdu pour l'Humanité !

CABET.

12 Mars 1848.

# LE POTULAIRE

Journal de la République

Nono des bureaux de la République, Paris, le 10 Mars 1871.  
N° 102

LE DIMANCHE 11 MARS 1871

Le journal est en vente chez tous les souscripteurs.

15, rue de la Harpe

Le journal est en vente chez tous les souscripteurs.

# LE POPULAIRE

Dirigé par le citoyen CABET,

Sera désormais imprimé à Paris et paraîtra 2 fois par semaine,

LE DIMANCHE ET LE JEUDI.

---

Il sera porté aux Abonnés, crié et vendu publiquement.

---

48, rue J.-J.-Rousseau.